



**Nations Unies**

**Rapport du Commissaire  
général de l'Office de secours  
et de travaux des Nations Unies  
pour les réfugiés de Palestine  
dans le Proche-Orient**

**Budget-programme 2010-2011**

**Assemblée générale  
Documents officiels  
Soixante-quatrième session  
Supplément n° 13A**

**Assemblée générale**  
Documents officiels  
Soixante-quatrième session  
Supplément n° 13A (A/64/13/Add.1)

**Rapport du Commissaire  
général de l'Office de secours  
et de travaux des Nations Unies  
pour les réfugiés de Palestine  
dans le Proche-Orient**

**Budget-programme 2010-2011**



Nations Unies • New York, 2009



*Note*

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote renvoie à un document de l'Organisation.

## Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Page</i>
I. Introduction au budget-programme pour l'exercice biennal 2010-2011 . . . . .	1
II. Longévité et santé . . . . .	21
III. Connaissances et compétences . . . . .	23
IV. Un niveau de vie décent . . . . .	25
V. Exercice des droits de l'homme dans toute la mesure possible . . . . .	28
VI. Services d'appui opérationnel . . . . .	30



## Chapitre I

### Introduction au budget-programme pour l'exercice biennal 2010-2011

1. L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a été créé en application de la résolution 302 (IV) de l'Assemblée générale en date du 8 décembre 1949 et est devenu opérationnel le 1<sup>er</sup> mai 1950. Il a pour mandat d'apporter des réponses aux besoins des réfugiés palestiniens jusqu'à ce qu'une solution juste et durable soit trouvée à la question des réfugiés. Actuellement l'un des programmes les plus importants de l'ONU, il s'occupe de 4 670 000 réfugiés palestiniens et emploie un effectif de plus de 29 500 personnes.

2. L'Office de secours et de travaux a pour mission d'aider les réfugiés palestiniens à réaliser pleinement leur potentiel en matière de développement humain dans la situation difficile où ils se trouvent. Il s'acquitte de sa mission en fournissant aux réfugiés de Palestine dans la bande de Gaza, en Cisjordanie, en Jordanie, au Liban et en République arabe syrienne divers services essentiels répondant aux normes internationales. De tous les organismes des Nations Unies, il est le seul à fournir une gamme de services directement aux réfugiés, ce qui lui confère des caractéristiques similaires à celles d'un organisme de service public. Le mandat de l'Office, qui lui est assigné par l'Assemblée générale et a évolué pour tenir compte des changements de l'environnement opérationnel, couvre à présent l'éducation, la santé, les secours et les services sociaux, la microfinance, l'aide d'urgence aux réfugiés, l'amélioration des infrastructures et l'aménagement des camps de réfugiés et la protection des réfugiés.

#### Contexte

3. Dans l'action qu'il mène, l'Office doit faire face à des tendances et à des pressions importantes. Celles-ci influent sur sa capacité de réaliser ses objectifs et présentent des défis que s'efforce de relever sa stratégie à moyen terme pour la période 2010-2015. Les facteurs à prendre en compte sont l'absence d'une solution pacifique au conflit israélo-palestinien, le déni constant des droits des réfugiés et les conflits armés récurrents dans certaines zones d'implantation de l'Office, les politiques et les contributions des pays donateurs de l'Office et les changements qui interviennent au sein de la population réfugiée elle-même.

4. La population réfugiée a subi des changements depuis la création de l'UNRWA. En 1950, on comptait à peu près 750 000 réfugiés de Palestine. Leur nombre a plus que sextuplé pour atteindre le chiffre de 4 670 000 personnes en 2008, affichant un taux moyen de croissance annuelle de 3 %, la tendance actuelle étant toutefois à un certain ralentissement. Au cours des 20 dernières années, la population réfugiée a presque doublé, d'où un recours accru aux services essentiels proposés par l'UNRWA. La densité de la population et le surpeuplement dans les camps de réfugiés sont parmi les plus élevés au monde. Des changements démographiques clefs sont également manifestes. La population réfugiée est majoritairement composée de jeunes. Plus de 56 % des réfugiés avaient moins de 25 ans en 2000. Par ailleurs, 30 % seulement des réfugiés vivent actuellement dans des camps de réfugiés.

5. Si la situation de la population réfugiée soutient la comparaison avec celle des pays à revenu moyen au regard de certains indicateurs du développement humain, tels que la mortalité infantile, l'alphabétisation des adultes et la couverture vaccinale, elle est moins favorable à d'autres égards. La prévalence des maladies non contagieuses liées au style de vie est à la hausse, à l'image des tendances mondiales. L'extrême pauvreté et la vulnérabilité sont présentes dans toutes les zones d'opérations, certaines zones présentant par ailleurs des signes évidents d'aggravation. Le taux de chômage des réfugiés est également élevé dans toutes les zones.

6. Les cinq zones d'opérations de l'UNRWA présentent à la fois des ressemblances et des disparités. En Jordanie et en République arabe syrienne, la plupart des réfugiés jouissent de droits similaires à ceux des populations locales et de conditions sociales plutôt stables qui leur garantissent de meilleures perspectives de développement humain. Au Liban, malgré des interventions importantes de l'État, les droits des réfugiés continuent d'être limités, en écho à la situation politique complexe que vit le pays. Dans la bande de Gaza, les destructions à grande échelle qui ont accompagné l'opération militaire menée par Israël en décembre 2008-janvier 2009 ont suivi une longue période de crise. Des actes de violence répétés et de faible intensité et des restrictions à la liberté de circulation caractérisent la situation en Cisjordanie. Avec le temps, la situation des réfugiés s'est différenciée en fonction de ces facteurs contextuels, qui déterminent les interventions de l'UNRWA et l'affectation de ses ressources.

## **Hypothèses de planification**

7. Dans la mesure où le règlement pacifique du conflit israélo-palestinien demeure hors de portée et où, partant, aucune solution n'est trouvée au sort des réfugiés, l'UNRWA ne peut, dans le moyen terme, se départir du statu quo sur lequel s'appuie la planification et la budgétisation. Toutefois, l'Office doit rester prêt à réagir aux changements politiques et économiques qui viendraient à se produire. Ainsi, sur le plan politique et en matière de sécurité, l'évolution de la situation peut exiger de sa part un recentrage portant, par exemple, sur le niveau des ressources nécessaires à la planification d'urgence ou à la satisfaction des besoins des réfugiés si les économies locales continuent de se détériorer et d'aggraver la pauvreté.

8. Les dépenses de personnel constituent l'essentiel du budget de l'UNRWA (voir tableau 4 et figure 3). La raison en est que la prestation directe et quotidienne des services requiert un effectif important (actuellement plus de 29 500 personnes). Les dispositions prises pour assurer la parité avec les traitements de la fonction publique des pays hôtes tendent à fragiliser la viabilité financière de l'Office.

9. Si les pays hôtes et les pays donateurs continuent de faire face à des difficultés économiques, la pression s'accroîtra également vis-à-vis de l'UNRWA. Si, par exemple, les États hôtes syrien ou jordanien réduisent la prestation des services ou si les contributions des donateurs diminuent, l'Office ne pourra réaliser que très partiellement ses objectifs et la prestation des services essentiels.

10. Les tendances observées au sein de la population réfugiée exigent que l'on mette davantage l'accent sur le recueil des données, l'analyse statistique, la souplesse des interventions et l'amélioration de la planification, de manière à ce que

la prestation des services continue de répondre aux besoins changeants de la population réfugiée.

11. Il reste que, de par ses objectifs stratégiques et sa hiérarchisation des services, l'outil que constitue la Stratégie à moyen terme peut s'adapter à différents niveaux de ressources. Dans une conjoncture sans cesse marquée par les contraintes financières, l'Office s'appuiera sur la Stratégie à moyen terme pour allouer les ressources rares dont il dispose.

## **Structure budgétaire**

12. Le présent budget tient compte de l'adoption, par l'Office, de nouvelles démarches en matière de planification stratégique et de budgétisation axée sur les résultats, dans l'esprit des pratiques optimales du système des Nations Unies. Sa structure repose sur la Stratégie à moyen terme de l'Office pour la période 2010-2015 et ses composantes sont le résultat de la gestion des cycles de programmation. Les chapitres qui suivent et notamment les réalisations escomptées et les indicateurs de succès rendent compte de la volonté de l'UNRWA d'appliquer la planification et la budgétisation axées sur les résultats et de se départir de la planification fondée essentiellement sur les ressources et les activités.

13. La Stratégie à moyen terme identifie quatre objectifs de développement pour les réfugiés de Palestine, à savoir :

- a) Vivre longtemps et en bonne santé;
- b) Acquérir des connaissances et des compétences;
- c) Avoir un niveau de vie décent;
- d) Exercer les droits fondamentaux dans toute la mesure possible.

14. À partir de ces quatre objectifs de développement humain, 15 objectifs stratégiques ont été identifiés pour la période à moyen terme 2010-2015.

15. Des plans de mise en œuvre ont été élaborés dans chaque zone et pour chaque département du Siège concernant le premier exercice biennal 2010-2011 de la Stratégie à moyen terme. Les plans de mise en œuvre se fondent sur les objectifs de développement humain et les objectifs stratégiques définis dans la Stratégie à moyen terme. Les plans de mise en œuvre des différentes zones décrivent la manière dont les cinq programmes de base de l'UNRWA – éducation, santé, secours et service sociaux, amélioration des infrastructures et aménagement des camps et microfinance – seront exécutés au cours de l'exercice biennal 2010-2011, dans chaque zone, afin de parvenir aux réalisations escomptées et aux produits prescrits. Outre les programmes de base financés par le budget ordinaire de l'Office, les plans décrivent aussi des projets (activités assorties de délais) qui complètent les programmes de base et font l'objet d'un financement direct. Les projets jouent un rôle clef dans la réalisation des objectifs stratégiques et la mise en œuvre de la Stratégie à moyen terme.

16. À la différence des budgets précédents, le présent budget comporte une ventilation par buts et par objectifs stratégiques plutôt que par programmes. Cette nouvelle démarche a pour objet de lier directement les ressources financières à la réalisation de résultats correspondant à la stratégie de l'Office. Conforme aux

pratiques optimales, elle répond aussi à une demande des États Membres de l'ONU et donne suite aux avis de la Commission consultative de l'Office.

17. On trouvera, dans les pages ci-après, les tableaux récapitulatifs suivants :

Figure 1 : Organigramme de l'UNRWA, par départements, faisant apparaître le nombre de fonctionnaires recrutés sur le plan international et régional;

Tableau 1 : Récapitulatif du budget-programme de l'exercice 2010-2011, ventilé, notamment, par but de développement humain, budget ordinaire et budget de projets;

Tableau 2 et figure 2 : Ventilation du budget ordinaire par zone et comparaison entre les exercices biennaux 2006-2007 et 2008-2009;

Tableau 3 et figure 3 : Ventilation du budget ordinaire par but de développement humain et comparaison entre les exercices biennaux 2006-2007 et 2008-2009;

Tableau 4 et figure 4 : Ventilation du budget ordinaire par catégorie de dépense;

Figures 5 et 6 : Ventilation des budgets de projets par but de développement humain et par zone.

Figure 1

Organigramme de l'UNRWA, par départements, faisant apparaître le nombre de fonctionnaires recrutés sur le plan international et régional

09-44440

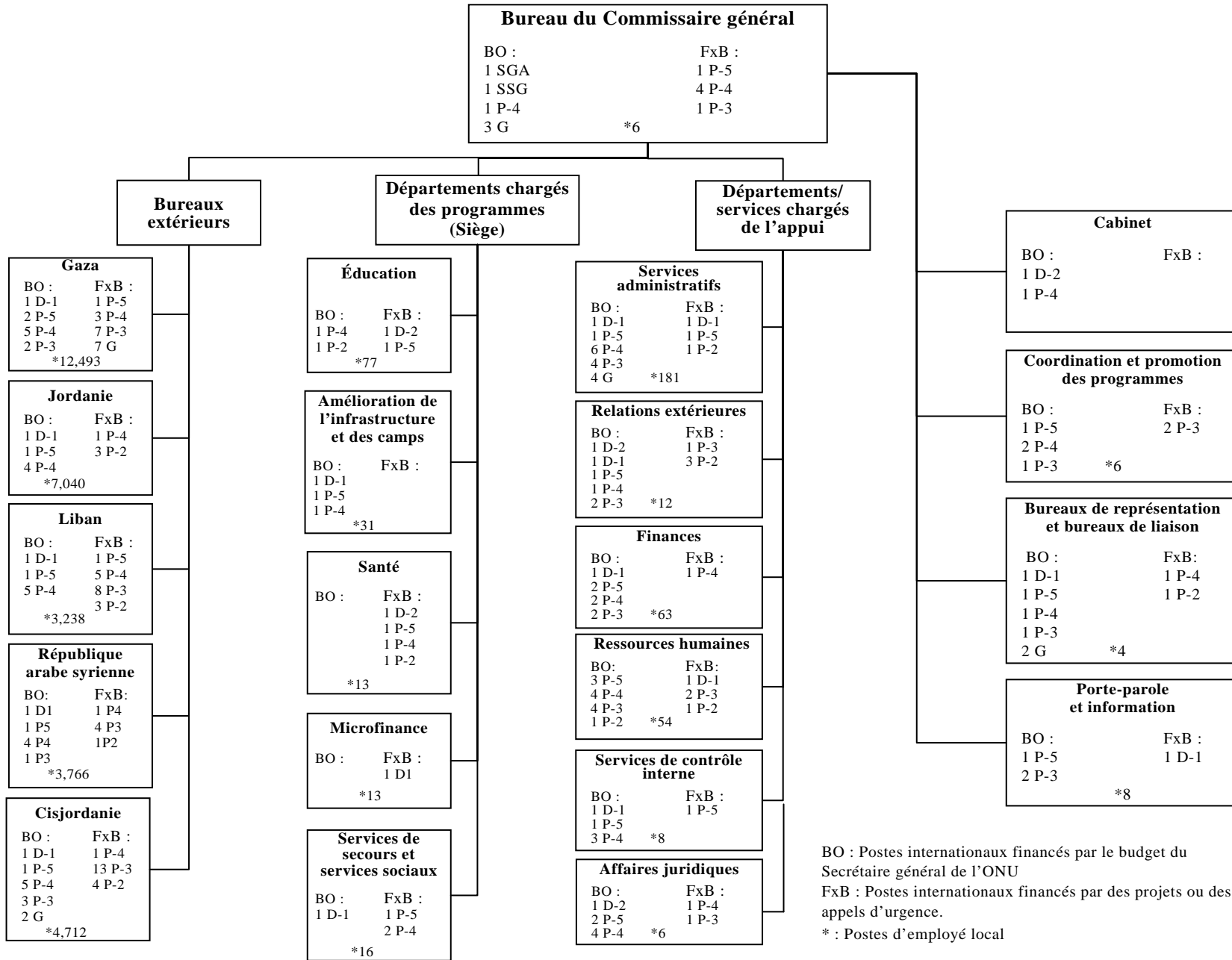


Tableau 1  
**Budget de l'exercice biennal 2010-2011**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>But</i>	<i>Exercice budgétaire 2010</i>					<i>Exercice budgétaire 2011</i>					<i>Exercice biennal 2010-2011</i>				
	<i>Budget ordinaire</i>			<i>Budget des projets</i>	<i>Total</i>	<i>Budget ordinaire</i>			<i>Budget des projets</i>	<i>Total</i>	<i>Budget ordinaire</i>			<i>Budget des projets</i>	<i>Total</i>
	<i>En espèces</i>	<i>En nature</i>	<i>Total</i>			<i>En espèces</i>	<i>En nature</i>	<i>Total</i>			<i>En espèces</i>	<i>En nature</i>	<i>Total</i>		
Longévité et santé	96 962	2 818	<b>99 780</b>	25 222	<b>125 002</b>	98 303	2 932	<b>101 235</b>	31 228	<b>132 463</b>	195 265	5 750	<b>201 015</b>	56 450	<b>257 465</b>
Connaissances et compétences	311 316		<b>311 885</b>	66 803	<b>378 688</b>	317 683		<b>318 266</b>	60 810	<b>379 076</b>	628 999	1 152	<b>630 151</b>	127 613	<b>757 764</b>
Niveau de vie décent	74 875		<b>74 875</b>	124 941	<b>199 816</b>	77 601		<b>77 601</b>	108 680	<b>186 281</b>	152 476	–	<b>152 476</b>	233 621	<b>386 097</b>
Exercice des droits de l'homme dans toute la mesure possible	5 685		<b>5 685</b>	18 644	<b>24 329</b>	5 704		<b>5 704</b>	15 147	<b>20 851</b>	11 389	–	<b>11 389</b>	33 791	<b>45 180</b>
Services d'appui	90 850		<b>90 850</b>	26 363	<b>117 213</b>	88 995		<b>88 995</b>	12 923	<b>101 918</b>	179 845	–	<b>179 845</b>	39 286	<b>219 131</b>
<b>Total (buts)</b>	<b>579 688</b>	<b>3 387</b>	<b>583 075</b>	<b>261 973</b>	<b>845 048</b>	<b>588 286</b>	<b>3 515</b>	<b>591 801</b>	<b>228 788</b>	<b>820 589</b>	<b>1 167 974</b>	<b>6 902</b>	<b>1 174 876</b>	<b>490 761</b>	<b>1 665 637</b>
Provisions pour imprévus	3 263		<b>3 263</b>		<b>3 263</b>	2 365		<b>2 365</b>		<b>2 365</b>	5 628	–	<b>5 628</b>	–	<b>5 628</b>
Prestations en cas de cessation de service (personnel local)	5 078		<b>5 078</b>		<b>5 078</b>	5 078		<b>5 078</b>		<b>5 078</b>	10 156	–	<b>10 156</b>	–	<b>10 156</b>
Provision pour hausse des traitements	9 500		<b>9 500</b>		<b>9 500</b>	24 500		<b>24 500</b>		<b>24 500</b>	34 000	–	<b>34 000</b>	–	<b>34 000</b>
Provision pour entretien	1 000		<b>1 000</b>		<b>1 000</b>	1 000		<b>1 000</b>		<b>1 000</b>	2 000	–	<b>2 000</b>	–	<b>2 000</b>
<b>Total (divers)</b>	<b>18 841</b>		<b>18 841</b>	–	<b>18 841</b>	<b>32 943</b>	–	<b>32 943</b>	–	<b>32 943</b>	<b>51 784</b>	–	<b>51 784</b>	–	<b>51 784</b>
<b>Total</b>	<b>598 529</b>	<b>3 387</b>	<b>601 916</b>	<b>261 973</b>	<b>863 889</b>	<b>621 229</b>	<b>3 515</b>	<b>624 744</b>	<b>228 788</b>	<b>853 532</b>	<b>1 219 758</b>	<b>6 902</b>	<b>1 226 660</b>	<b>490 761</b>	<b>1 717 421</b>

Tableau 2

**Budget ordinaire : ressources nécessaires par but de développement humain**

(En espèces et en nature, en milliers de dollars des Etats-Unis)

<i>Bureau</i>	<i>Dépenses effectives 2006-2007</i>	<i>Crédits ouverts 2008-2009</i>	<i>Montant estimatif 2010-2011</i>	<i>Augmentation</i>	
				<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>
Bande de Gaza	270 267	385 345	408 024	22 679	5,89
Liban	112 993	146 041	148 403	2 362	1,62
République arabe syrienne	65 351	98 948	107 021	8 073	8,16
Jordanie	176 385	230 310	231 681	1 371	0,60
Cisjordanie	143 538	185 649	191 408	5 759	3,10
Siège	51 971	73 753	88 339 <sup>1</sup>	14 586	19,78
<b>Total partiel</b>	<b>820 505</b>	<b>1 120 046</b>	<b>1 174 876</b>	<b>54 830</b>	<b>4,90</b>
Provisions pour imprévus <sup>2</sup>			5 628	5 628	–
Prestations en cas de cessation de service (personnel local) <sup>2</sup>			10 156	10 156	–
Provision pour hausse des traitements <sup>2</sup>			34 000	34 000	–
Provision pour entretien <sup>2</sup>			2 000	2 000	–
<b>Total partiel</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>51 784</b>	<b>51 784</b>	<b>–</b>
<b>Total</b>	<b>820 505</b>	<b>1 120 046</b>	<b>1 226 660</b>	<b>106 614</b>	<b>9,52</b>

<sup>1</sup> Y compris le coût de 14 postes supplémentaires d'agent recruté sur le plan international, qu'il est proposé de faire financer par le budget ordinaire du Secrétaire général de l'ONU, où sont déjà inscrits trois de ces postes.

<sup>2</sup> Les chiffres comparatifs pour 2006-2009 sont pris en compte dans les dépenses et les crédits ouverts des différents bureaux.

Figure 2  
**Budget ordinaire : ressources nécessaires par but de développement humain**  
 (En espèces et en nature, en milliers de dollars des États-Unis)

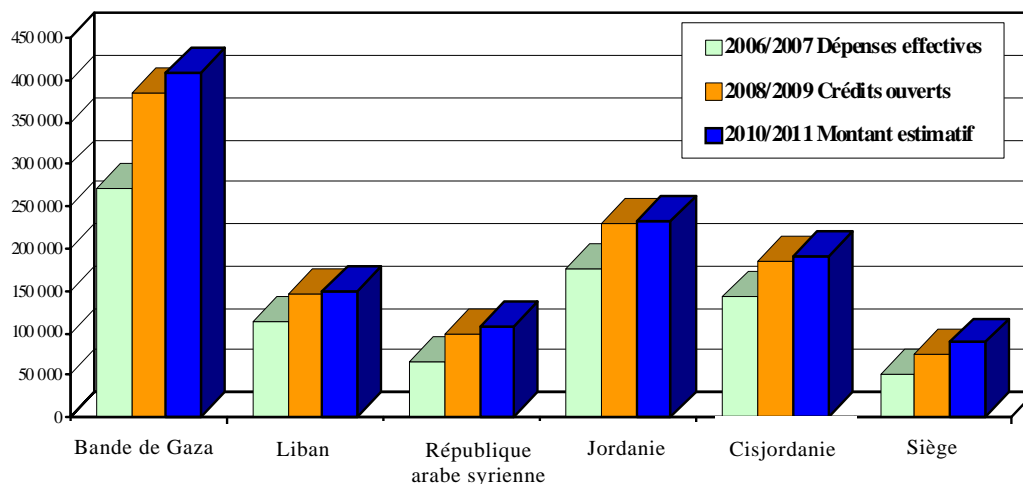


Tableau 3  
**Budget ordinaire : ressources nécessaires par but de développement humain**  
 (En espèces et en nature, en milliers de dollars É.-U.)

But	Dépenses effectives 2006-2007	Crédits ouverts 2008-2009	Montant estimatif 2010-2011	Augmentation	
				Montant	Pourcentage
Longévité et santé	147 388	195 511	201 015	5 504	2,82
Connaissances et compétences	448 875	585 068	630 151	45 083	7,71
Niveau de vie décent	104 379	171 427	152 476	(18 951)	(11,05)
Exercice des droits de l'homme dans toute la mesure possible	10 769	12 289	11 389	(900)	(7,32)
Services d'appui	109 094	155 751	179 845 <sup>1</sup>	24 094	15,47
<b>Total partiel</b>	<b>820 505</b>	<b>1 120 046</b>	<b>1 174 876</b>	<b>54 830</b>	<b>4,90</b>
Provisions pour imprévus <sup>2</sup>			5 628	5 628	–
Prestations en cas de cessation de service (personnel local) <sup>2</sup>			10 156	10 156	–
Réserve pour hausse des traitements <sup>2</sup>			34 000	34 000	–
Réserve pour travaux d'entretien <sup>2</sup>			2 000	2 000	–
<b>Total partiel</b>	–	–	<b>51 784</b>	<b>51 784</b>	–
<b>Total</b>	<b>820 505</b>	<b>1 120 046</b>	<b>1 226 660</b>	<b>106 614</b>	<b>9,52</b>

<sup>1</sup> Y compris le coût de 14 postes supplémentaires d'agent recruté sur le plan international, qu'il est proposé de faire financer par le budget ordinaire du Secrétaire général de l'ONU, où sont déjà inscrits trois de ces postes.

<sup>2</sup> Les chiffres comparatifs pour 2006-2009 sont pris en compte dans les dépenses et les crédits ouverts des différents bureaux.

Figure 3  
**Budget ordinaire : ressources nécessaires par but de développement humain**  
 (En espèces et en nature, en milliers de dollars des États-Unis)

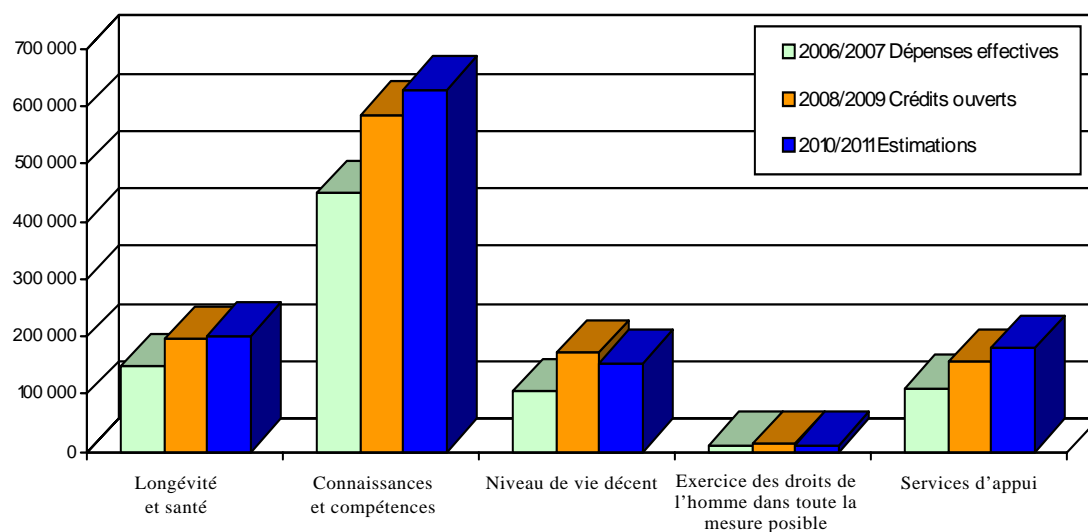


Tableau 4  
**Budget ordinaire : ressources nécessaires par catégorie de dépense**  
 (En espèces et en nature, en milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Dépenses effectives 2006-2007	Crédits ouverts 2008-2009	Montant estimatif 2010-2011	Augmentation	
				Montant	Pourcentage
Personnel recruté sur le plan international	40 910	47 665	61 256 <sup>1</sup>	13 591	28,51
Personnel recruté sur le plan local	595 401	789 278	816 390	27 112	3,44
Services	45 731	62 305	82 513	20 208	32,43
Fournitures	81 831	128 751	126 921	(1 830)	(1,42)
Matériel et construction	11 445	25 641	24 250	(1 391)	(5,42)
Locaux	15 645	21 624	26 321	4 697	21,72
Dons et subventions	29 542	44 782	37 225	(7 557)	(16,88)
<b>Total partiel</b>	<b>820 505</b>	<b>1 120 046</b>	<b>1 174 876</b>	<b>54 830</b>	<b>4,90</b>
Provisions pour imprévus <sup>2</sup>			5 628	5 628	—
Prestations en cas de cessation de service (personnel local) <sup>2</sup>			10 156	10 156	—
Provision pour hausse des traitements <sup>2</sup>			34 000	34 000	—

Catégorie	Dépenses effectives 2006-2007	Crédits ouverts 2008-2009	Montant estimatif 2010-2011	Augmentation	
				Montant	Pourcentage
Provision pour entretien <sup>2</sup>			2 000	2 000	–
<b>Total partiel</b>	–	–	51 784	<b>51 784</b>	–
<b>Total</b>	<b>820 505</b>	<b>1 120 046</b>	<b>1 226 660</b>	<b>106 614</b>	<b>9,52</b>

<sup>1</sup> Y compris le coût de 14 postes supplémentaires d'agent recruté sur le plan international, qui ont été demandés, et dont 3 sont inscrits au budget du Secrétaire général.

<sup>2</sup> Les chiffres comparatifs pour 2006-2009 figurent dans les différentes catégories de dépenses présentées ci-dessus.

Figure 4

**Budget ordinaire : ressources nécessaires par catégorie de dépense**

(En espèces et en nature, en milliers de dollars des États-Unis)

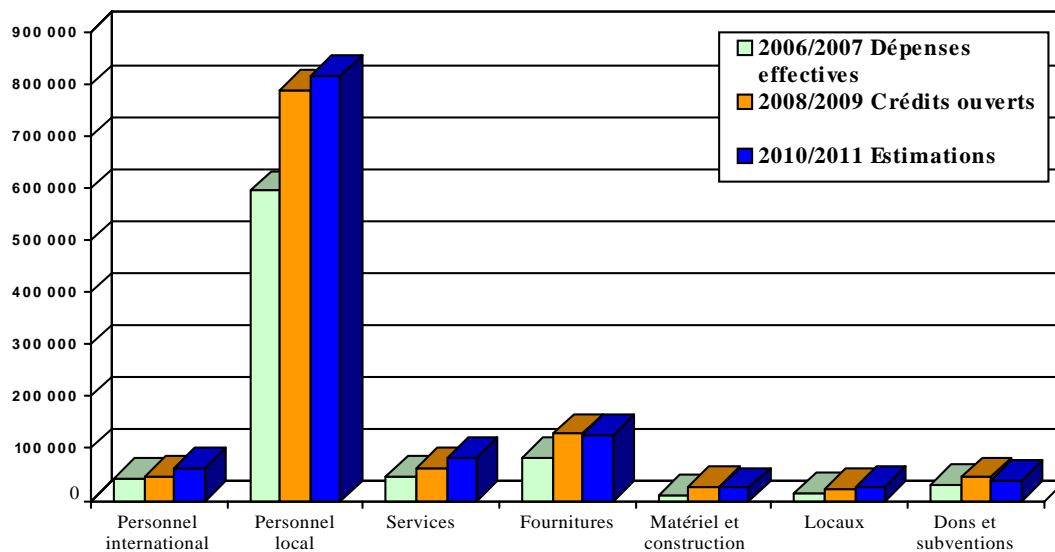


Figure 5  
**Budget des projets, par but de développement humain**  
 (En milliers de dollars des États-Unis)

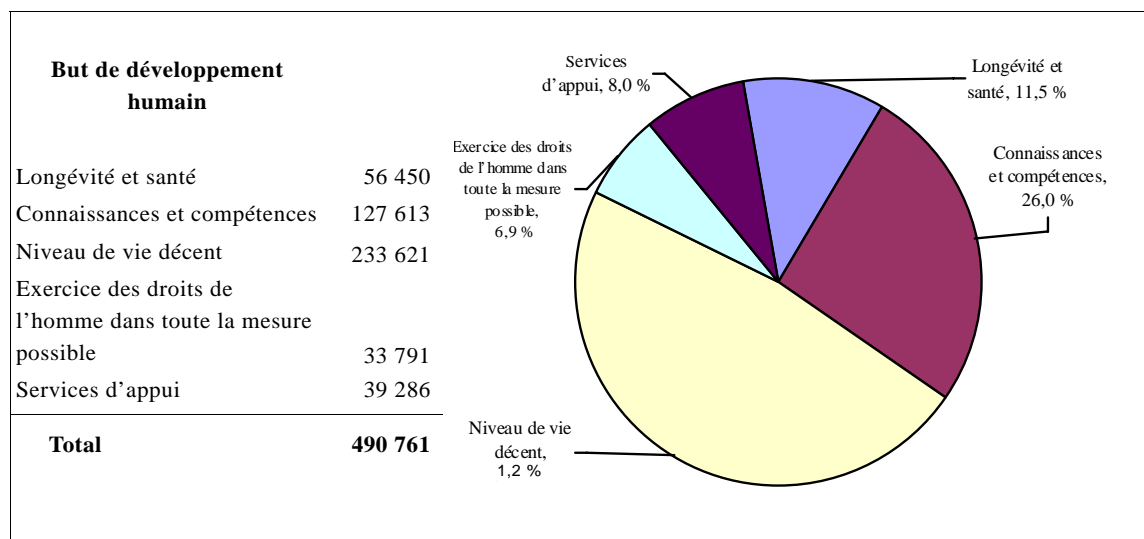
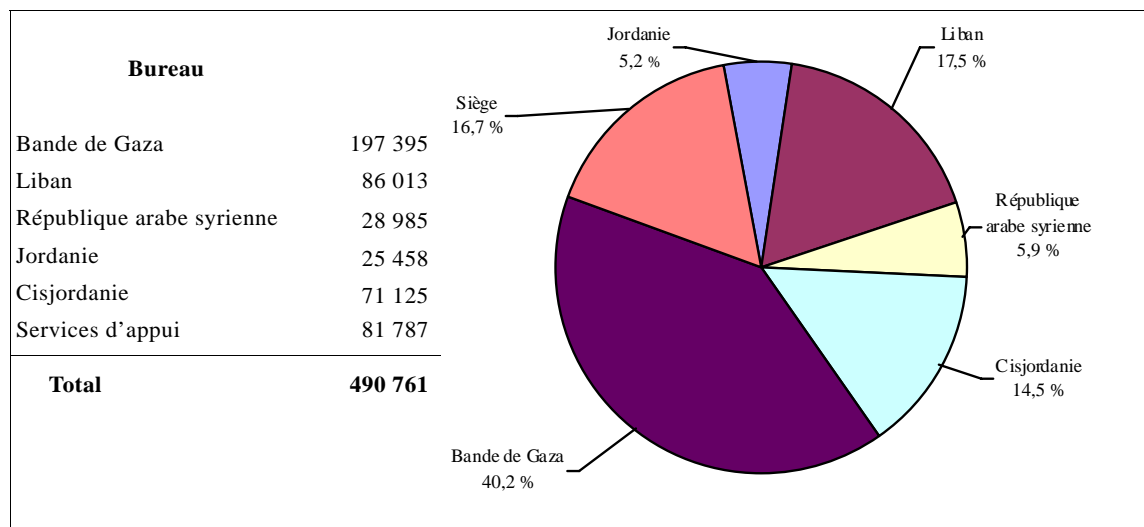


Figure 6  
**Budget des projets, par bureau**  
 (En milliers de dollars des États-Unis)



**Tableau d'effectifs**

18. Pour mener à bien ses programmes de base et ses projets, l'Office emploie un personnel recruté sur le plan international et un personnel recruté sur le plan local.

19. Dans sa résolution 3331 B (XXIX) du 17 décembre 1974, l'Assemblée a décidé que les dépenses à engager au titre des traitements du personnel international au service de l'UNRWA, qui auraient été financées par des contributions volontaires, seraient imputées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1975 sur le budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies pour la durée du mandat de l'Office. Durant l'exercice biennal 2008-2009, 119 postes de personnel recruté sur le plan international ont été financés par le budget ordinaire.

20. Les 99 postes financés au moyen de sources autres que le budget ordinaire se décomposent comme suit : 64 postes financés par le budget des projets, 18 postes d'administrateur auxiliaire financés par des gouvernements, 2 postes financés par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), 2 postes financés par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), 1 poste financé par le Département du microfinancement et 1 poste financé par la Caisse des pensions de l'UNRWA.

21. Quatorze autres postes (2 D-1, 3 P-5, 7 P-4 et 2 P-3) ont été financés par des États Membres qui fournissent un appui financier au programme de développement organisationnel visant à réformer la gestion. L'Office souhaiterait que les coûts des traitements et des émoluments correspondant à ces 14 postes soient imputés au budget du Secrétaire général pour 2010-2011. Il convient de signaler à cet égard que, depuis sa mise en place en 2007, le programme de développement organisationnel est financé par des contributions volontaires versées par un groupe de grands donateurs de l'UNRWA, qui sont également les principaux contributeurs du budget ordinaire de l'ONU. Le financement qu'ils se sont engagés à assurer jusqu'en décembre 2009 a été octroyé en fonction de l'hypothèse selon laquelle les dépenses liées aux traitements susmentionnés seraient intégrées au budget ordinaire, en vue d'assurer la viabilité des mesures prises par l'UNRWA pour renforcer sa structure de gestion, réaliser des gains d'efficacité et mettre en place des systèmes modernes de planification, de suivi et d'évaluation de l'exécution des programmes. À la date de l'élaboration du présent budget-programme, l'UNRWA a été informé que seuls 3 des 14 postes internationaux avaient été inscrits dans le projet de budget ordinaire de l'ONU.

Tableau 5  
**Personnel recruté sur le plan international : effectifs nécessaires pour 2010-2011**

<i>Catégorie/classe</i>	<i>Postes financés par le budget ordinaire de l'ONU*</i>	<i>Postes financés par d'autres sources</i>
<b>A) Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>		
SGA	1	–
SSG	1	–
D-2	3	2
D-1	12	4
P-5	20	8
P-4	50	21
P-3	22	39
P-2/1	2	18
<b>Total partiel, A</b>	<b>111</b>	<b>92</b>
<b>B) Agents des services généraux</b>		
	11	7
<b>Total partiel, B</b>	<b>11</b>	<b>7</b>
<b>Total (A + B)</b>	<b>122</b>	<b>99</b>

\* Y compris 3 postes internationaux supplémentaires dont le Contrôleur de l'ONU a recommandé l'inclusion dans le budget ordinaire de 2010-2011. Ne sont pas pris en compte les 11 autres postes dont l'Office souhaiterait l'inclusion dans le budget ordinaire du Secrétaire général pour 2010-2011.

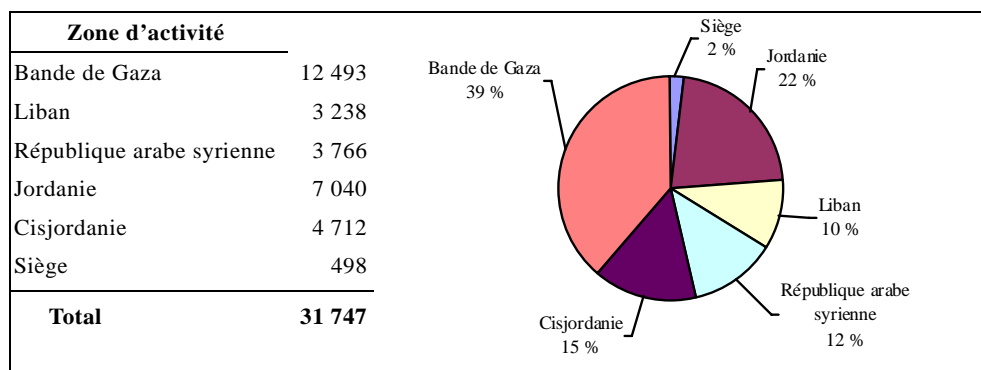
22. L'exécution des programmes de base de l'UNRWA est essentiellement assurée par un effectif de 29 500 agents locaux, dont le nombre devra passer à plus de 31 700 à l'échéance de la fin de 2011 (voir tableau 6 et figure 7) si l'Office veut parvenir aux résultats prévus dans le présent budget.

Tableau 6  
**Projection des effectifs du personnel recruté sur le plan régional au 31 décembre 2011, par but de développement humain**

<i>But</i>	<i>Bande de Gaza</i>	<i>Liban</i>	<i>République arabe syrienne</i>	<i>Jordanie</i>	<i>Cisjordanie</i>	<i>Siège</i>	<i>Total</i>
Longévité et santé	1 566	580	520	1 071	880	13	<b>4 630</b>
Connaissances et compétences	9 375	2 005	2 643	5 193	2 741	74	<b>22 031</b>
Niveau de vie décent	908	302	309	413	600	62	<b>2 594</b>
Exercice des droits de l'homme dans toute la mesure possible	65	38	34	48	39	2	<b>226</b>
Services d'appui	579	313	260	315	452	347	<b>2 266</b>
<b>Total</b>	<b>12 493</b>	<b>3 238</b>	<b>3 766</b>	<b>7 040</b>	<b>4 712</b>	<b>498</b>	<b>31 747</b>

Du fait de l'insuffisance du financement, l'effectif du personnel local à Gaza n'augmentera que de trois postes de travailleur social en 2010-2011.

Figure 7  
**Projection des effectifs du personnel local au 31 décembre 2011,  
 par zone d'activité**



### Situation financière

23. À l'exception des postes de personnel recruté sur le plan international, qui sont financés par l'Assemblée générale par le biais des contributions mises en recouvrement, les opérations, projets et appels d'urgence de l'Office sont financés par les contributions volontaires des donateurs.

24. Le tableau 7 montre l'état de financement du budget de l'UNRWA pour 2008, y compris les activités financées par des contributions sans préaffectation au budget ordinaire et par des contributions réservées (par exemple, pour l'alimentation ou le développement organisationnel).

25. Les résultats financiers de 2008 illustrent les difficultés de financement qui entravent l'action menée par l'Office pour s'acquitter de son mandat. L'exécution du budget ordinaire financé par des contributions volontaires sans préaffectation s'est soldée par un déficit de 64,6 millions de dollars et celle du budget des projets par un déficit de 24,7 millions de dollars.

Tableau 7  
**État du financement de l'UNRWA en 2008**

(En millions de dollars des États-Unis)

	Budget ordinaire		
	Activités budgétisées	Activités non prévues au budget	Projets Appels d'urgence
Budget	524,5 <sup>1</sup>		116,5 262,4
Recettes provenant des contributions	481,0	41,1 <sup>2</sup>	91,8 171,8
<b>Déficit</b>	<b>(43,5)</b>		<b>(24,7) (90,6)</b>
Dépenses supplémentaires <sup>3</sup>	(21,1)	–	
<b>Déficit net</b>	<b>(64,6)</b>		

(Notes du tableau 7)

<sup>1</sup> Il correspond au budget initial dont sont déduites les recettes de 20,1 millions de dollars de l'exercice affectés à l'appui aux programmes.

<sup>2</sup> Recettes réservées à des activités qui ne figuraient pas dans le budget-programme de 2008 (par exemple, le programme de développement organisationnel et la réforme du Programme spécial d'aide aux personnes en détresse).

<sup>3</sup> Y compris 1,3 million de dollars de pertes de change, 12,4 millions de dollars au titre des ajustements relatifs aux contributions annoncées et 7,6 millions de dollars d'intérêts.

26. Le montant des contributions versées à la suite des appels d'urgence lancés en 2008 a été inférieur de 90,6 millions de dollars à l'objectif fixé.

27. En l'état actuel des prévisions de recettes et de dépenses, présentées au tableau 8 ci-après, l'année 2009 devrait se solder par un déficit de 78,3 millions de dollars, qui représente la différence entre le montant net des dépenses inscrites au budget, soit 548,6 millions de dollars, et le montant total des recettes escomptées, soit 470,3 millions de dollars (montant fondé sur les indications des donateurs et une estimation des intérêts créditeurs). À moins donc de recevoir des contributions supplémentaires, l'Office ne sera pas en mesure d'exécuter l'intégralité des activités prévues au budget.

Tableau 8  
**Prévisions de recettes et de dépenses pour 2009**

(En millions de dollars des États-Unis)

	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Projets</i>	<i>Appels d'urgence</i> <sup>1</sup>
Dépenses inscrites au budget	548,6	90,0	473,6
Prévisions de recettes	470,3	43,1	232,9
<b>Déficit</b>	<b>(78,3)</b>	<b>(46,9)</b>	<b>(240,7)</b>

<sup>1</sup> Y compris les appels d'urgence en faveur d'un plan d'intervention rapide pour Gaza, suite aux hostilités de janvier 2009, l'appel d'urgence pour la Cisjordanie et l'appel en faveur de secours d'urgence et d'un relèvement rapide pour le nord du Liban.

28. L'état actuel des prévisions de recettes et de dépenses pour 2010, présentées au tableau 9 ci-après, n'est pas prometteur. Si ces prévisions se vérifient, l'année 2010 se soldera par un déficit de 141,2 millions de dollars (montant fondé sur les indications des donateurs et une estimation des recouvrements de dépenses d'appui aux programmes).

Tableau 9  
**Déficit prévu pour 2010**

(En millions de dollars des États-Unis)

	<i>Budget ordinaire</i>
Totalité du budget . . . . .	598,5
Prévision de recettes . . . . .	457,3
<b>Déficit . . . . .</b>	<b>(141,2)</b>

29. Les projections de recettes pour 2009 et 2010, par donateur, sont présentées au tableau 10 ci-après.

Tableau 10  
**Projections de recettes du Fonds général pour 2009 et 2010**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Donateur</i>	<i>Projections de recettes pour 2009</i>	<i>Projections de recettes pour 2010</i>	<i>Donateur</i>	<i>Projections de recettes pour 2009</i>	<i>Projections de recettes pour 2010</i>
États-Unis	102 464	102 464	Total partiel	421 406	406 251
Commission européenne	100 990	92 827	Irlande	5 007	5 345
Royaume-Uni	32 949	36 244	Australie	4 187	4 187
Suède	36 142	39 254	Luxembourg	3 638	3 868
Norvège	38 850	23 310	Japon	2 850	2 850
Nations Unies	19 400	19 400	Belgique	1 828	1 828
Pays-Bas	19 685	21 097	Arabie saoudite	1 800	1 800
Canada	13 010	13 010	Koweït	1 500	1 500
Danemark	13 848	13 225	Autriche	1 055	1 055
Espagne	11 252	11 252	Nouvelle-Zélande	577	646
Allemagne	10 687	11 252	Autres donateurs	5 506	7 010
France	6 394	6 394	Recettes diverses	5 000	5 000
Suisse	7 042	7 380	Recouvrement au titre des programmes	16 000	16 000
Italie	4 082	4 219			
Finlande	4 611	4 923			
<b>Total partiel</b>	<b>421 406</b>	<b>406 251</b>	<b>Total général</b>	<b>470 354</b>	<b>457 340</b>

30. La mobilisation des ressources revêt donc une importance cruciale pour l'UNRWA. Le nombre de donateurs de l'Office est restreint et plus de 94 % du budget ordinaire de 2009 est financé par les 15 principaux donateurs. Par ailleurs, il apparaît que de 2001 à 2009 seuls 5 des 10 principaux donateurs ont augmenté leurs contributions, les autres ayant maintenu ou réduit le niveau de leurs apports. Or, les attentes fondées sur l'Office ont augmenté : il doit faire face aux besoins d'une population croissante de réfugiés, maintenir des normes comparables à celles définies par les autorités hôtes tout en s'efforçant d'assurer la prestation des services dans une région très instable.

31. Pour tirer le meilleur parti de ses ressources limitées, l'Office a récemment mis au point une stratégie de mobilisation des ressources qui orientera les efforts et les moyens disponibles au cours des deux prochaines périodes biennales. Les objectifs de cette stratégie sont les suivants :

- a) Augmenter les contributions des donateurs au Fonds général pour atteindre les objectifs fixés dans le budget ordinaire;
- b) Rendre plus prévisible le financement des activités de l'Office en recherchant des accords de financement pluriannuels;

c) Accroître le nombre des donateurs dans les secteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, en particulier dans la région du Golfe;

d) Rechercher d'autres sources de mobilisation des ressources humaines pour combler les lacunes de l'Office en matière de personnel international;

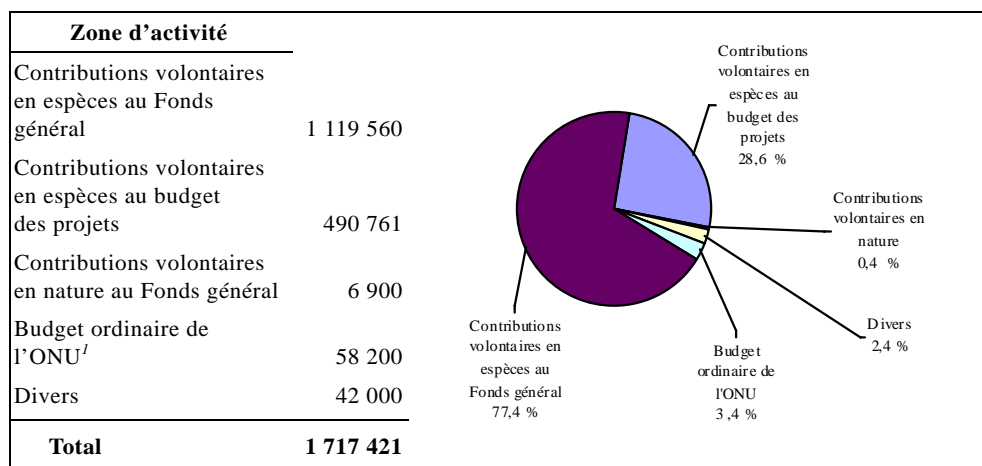
e) Renforcer la coordination de la mobilisation des fonds au Département des relations extérieures en faisant intervenir activement de nombreux acteurs de l'Office.

32. La stratégie de mobilisation des ressources prévoit des actions axées sur l'augmentation du financement de sources aussi bien gouvernementales que non gouvernementales et prévoit la mobilisation de ressources internes et externes à cet effet.

33. L'Office ne peut fournir de services réguliers à une population qui croît d'environ 2,5 % par an que s'il dispose d'un financement volontaire suffisant. Il est également tributaire du financement supplémentaire consacré aux projets et aux opérations d'urgence. La figure 8 ci-après montre les sources de financement de la totalité du budget de l'Office pour 2010 et 2011, y compris le budget ordinaire et les budgets de projets.

Figure 8  
**Sources de financement du budget pour 2010 et 2011**

(En milliers de dollars des États-Unis)



<sup>1</sup> Y compris des dépenses de 6,5 millions de dollars pour 14 postes supplémentaires de personnel international, dont 3 devraient être financés par le budget ordinaire du Secrétaire général.

34. Des contributions volontaires seront nécessaires pour financer environ 94 % de la totalité du budget pour 2010-2011, dont 77,4 % sont des contributions en espèces au Fonds général, 28,6 % des recettes en espèces pour le financement des projets et environ 0,4 % des contributions en nature au Fonds général.

35. Le financement par le budget ordinaire de l'ONU de 114 postes de fonctionnaire recruté sur le plan international représente annuellement environ 4 %

de la totalité des ressources de l'Office. Le solde des recettes prévues, soit 2 %, proviendra des sources suivantes :

a) Environ 5 millions de dollars d'intérêts et de recettes diverses, par an;

b) Financement de six postes (deux postes de fonctionnaire recruté sur le plan international et quatre postes d'agent local) par l'UNESCO et de quatre postes (2 postes de fonctionnaire recruté sur le plan international et 2 postes d'agent local) par l'OMS, dans le cadre de l'assistance technique qu'elles accordent respectivement, pour le programme d'éducation et pour le programme de santé de l'Office.

36. Si le niveau des contributions versées par les donateurs n'évolue pas, la qualité des services fournis par l'UNRWA ne pourra que régresser, tandis que les pays hôtes pourraient faire face à des pressions accrues. Une réduction, à moyen terme, de l'enveloppe des contributions rendrait inévitables des baisses importantes de la qualité des services et des coupes claires dans certains secteurs et dans les effectifs. L'exécution intégrale des programmes exigera un relèvement des niveaux actuels de financement. Dotée de ressources accrues qu'elle associerait à la poursuite des gains d'efficacité, l'Office serait davantage en mesure de progresser vers la réalisation de ses objectifs stratégiques.

37. Tout en soulignant la nécessité de disposer de ressources accrues, l'UNRWA constate que l'environnement économique actuel rendra peut-être difficile la mobilisation d'un concours supplémentaire des donateurs. L'Office est conscient que, face à la possibilité d'une raréfaction des ressources et d'un accroissement des sollicitations, lié à la croissance de la population et à l'augmentation des besoins, elle doit clairement recentrer son action. Dans le cadre de la planification stratégique pour la période 2010-2015, l'UNRWA a identifié, au sein de la gamme importante de ses activités et de ses services, ceux qu'il considère comme étant les plus importants.

38. L'UNRWA a identifié un ensemble de services de base qui répondent le mieux aux besoins des réfugiés et assurent de façon déterminante l'exercice de leurs droits fondamentaux. Ces services constitueront l'ossature de l'action de l'Office et les opérations sur le terrain présenteront de fortes similitudes dans la prestation de ces services. Les services de base bénéficieront d'un accès prioritaire au Fonds général même si, dans certains cas, les fonds des projets pourront également leur être affectés.

39. Hormis les services de base, qui ne sont pas négociables, d'autres services revêtent une importance certaine pour les opérations sur le terrain. Il s'agit des services qui :

i) Répondent aux besoins des personnes particulièrement vulnérables; et

ii) Apportent une contribution évidente et mesurable au développement humain des réfugiés.

40. La différence entre ces services et les services de base réside dans le fait que l'attention portée aux premiers et le niveau des investissements dont ils bénéficient sont davantage tributaires des conditions spécifiques du terrain.

Tableau 11  
Services prioritaires de l'UNRWA\*

Niveau de priorité	Services
<b>Priorité essentielle : éléments communs à toutes les zones</b>	
Les services de base proposés par l'UNRWA doivent : permettre aux réfugiés d'exercer leurs droits fondamentaux; et répondre aux besoins de développement humain et aux priorités des réfugiés	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Éducation de base</li> <li>– Soins de santé primaires complets</li> <li>– Secours et appui direct (fonds, alimentation et logement) aux démunis (par l'intermédiaire de programmes de protection sociale et d'urgence)</li> <li>– Hygiène du milieu; amélioration de logements, d'installations et d'infrastructures ne répondant pas aux normes</li> </ul>
<b>Deuxième rang de priorité : la pondération varie d'une zone à l'autre</b>	
a) Services qui répondent aux besoins des personnes particulièrement vulnérables	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Amélioration des conditions de logement pour les plus vulnérables</li> <li>– Services sociaux pour les plus vulnérables</li> <li>– Appui aux services hospitaliers pour certains soins destinés aux plus vulnérables</li> <li>– Sensibilisation aux questions de protection</li> </ul>
b) Services qui apportent une contribution évidente et mesurable au développement humain des réfugiés	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Enseignement technique et professionnel</li> <li>– Crédits et microfinancement proposés par le Département de la microfinance</li> <li>– Promotion de l'emploi</li> <li>– Activités de protection de l'environnement</li> </ul>

\* Les services ou activités mentionnés dans ce tableau ne constituent pas la liste exhaustive des activités de l'UNRWA.

### Application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes de l'ONU

41. Le tableau 12 montre l'état actuel de la mise en œuvre des 31 recommandations que le Comité des commissaires aux comptes de l'ONU a formulées dans son rapport pour 2006-2007. Au 31 mars 2009, 15 recommandations avaient été appliquées, tandis que 16 autres étaient en cours de mise en œuvre. Quatre recommandations sur les 31 avaient été formulées dans un précédent rapport (2004-2005).

42. La direction de l'Office est déterminée à appliquer les recommandations, dont certaines exigent des ressources supplémentaires, couvrent plusieurs exercices biennaux ou font appel à une intervention stratégique. Un certain nombre de recommandations sont financées par l'intermédiaire de l'initiative de développement organisationnel, qui arrive à terme en décembre 2009.

Tableau 12

**État d'exécution des recommandations du Comité des commissaires aux comptes de l'ONU pour l'exercice biennal clôturé au 31 décembre 2007**

Département	Nombre de recommandations	Retirée par le Comité	État d'application		
			Appliquée	En cours d'application	Non appliquée
Finances	4		3	1	–
Département de l'appui administratif :					–
Division des systèmes d'information	9	–	4	5	–
Division des achats et de la logistique	5	–	5	–	–
Coordination et promotion des programmes	4		–	4	–
Département des ressources humaines	6		2	4	–
Département des services de contrôle interne	2		1	1	–
Département des relations extérieures	1		–	1	–
<b>Total</b>	<b>31</b>	<b>–</b>	<b>15</b>	<b>16</b>	<b>–</b>

43. Sur les 34 recommandations qui figurent dans le rapport du Comité des commissaires aux comptes pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2005, une a été retirée par le Comité, 23 ont été appliquées et 10 sont en cours d'application. Parmi les recommandations en cours d'application, quatre ont été transférées au rapport du Comité pour 2006-2007. Les six recommandations restantes relèvent de la gestion axée sur les résultats et devraient être appliquées avant la fin de 2009.

## Chapitre II

### Longévité et santé

#### But

44. S'appuyant sur les objectifs du Millénaire pour le développement concernant la santé et la préservation de l'environnement, la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et les politiques et normes de l'OMS, l'UNRWA fournit des services de santé de base, ainsi que l'eau potable et des services d'assainissement dans les camps de réfugiés. Malgré les conditions difficiles dans lesquelles vivent les réfugiés de Palestine, les maladies qui peuvent être prévenues grâce aux vaccins et les autres maladies transmissibles sont contenues et les taux de mortalité infantile, juvénile et maternelle ont baissé au cours des deux dernières décennies.

45. L'UNRWA contribuera à la longévité et à la santé grâce à son programme de santé et à son programme d'amélioration des infrastructures et d'aménagement des camps.

#### Objectifs

- 46. Assurer à tous l'accès à des soins de santé complets et de qualité.
- 47. Protéger et promouvoir la santé de la famille.
- 48. Prévenir et contenir les maladies.

#### Contraintes et défis

49. Pour maintenir les bons résultats enregistrés jusque-là par le programme de santé, l'UNRWA doit adapter ses interventions afin de pouvoir mieux faire face à des contraintes telles que la croissance de la population, la détérioration des conditions, source de vulnérabilité accrue pour les réfugiés, et les nouveaux défis épidémiologiques, qui entament déjà la qualité des services.

50. Environ 66 % des réfugiés qui remplissent les conditions voulues utilisent les services de santé de l'UNRWA. Il faudrait disposer de données plus précises pour déterminer les cas dans lesquels les réfugiés n'utilisent pas ces services du fait de certains obstacles tels que la vulnérabilité où le fait de vivre dans des lieux reculés où ces services n'existent pas.

51. Des évaluations menées sur le terrain en 2008 ont révélé que la qualité des soins de santé de l'UNRWA souffrait du fait de pénuries chroniques de personnel et de la difficulté d'attirer et de conserver un personnel qualifié, de la dégradation des infrastructures sanitaires et du caractère obsolète des équipements dû à l'insuffisance des investissements. Le nombre moyen de consultations effectuées par médecin et par jour est d'environ 95, d'où la brièveté des consultations, qui réduit la qualité des échanges avec le professionnel de la santé. Les coûts des fournitures médicales et des soins hospitaliers sont en hausse.

52. Si près de 98 % des logements de camps sont reliés à un réseau d'adduction d'eau, il subsiste des problèmes de qualité et de régularité. La mauvaise qualité des

systèmes d'évacuation des eaux de pluie et des systèmes d'égouts et les égouts ouverts existant dans de nombreux camps créent, dans certains endroits, des risques pour la santé publique. Les maladies transmissibles, particulièrement celles liées aux mauvaises conditions environnementales, sont présentes. L'anémie ferriprive, liée à une alimentation inadéquate, est très répandue chez les enfants d'âge scolaire et préscolaire, les femmes enceintes et les femmes allaitantes. Les taux d'insuffisance pondérale témoignent d'un mauvais état de santé chez les femmes. L'incidence des maladies non transmissibles, telles que les maladies cardiovasculaires, le diabète, l'hypertension et le cancer, est en hausse.

53. Pour pouvoir faire face aux contraintes croissantes, le système de santé devrait subir une réforme et une modernisation en profondeur. S'il convient d'étudier davantage les nouvelles orientations avant de les mettre en œuvre, on peut déjà en citer quelques éléments constitutifs, qui sont l'extension des partenariats, l'externalisation accrue des services et une plus grande attention aux services qui ne sont proposés par aucune autre entité.

## Ressources financières

Tableau 2-1

### Ressources nécessaires au titre de la longévité et de la santé, par objectif

(En espèces et en nature, en milliers de dollars des États-Unis)

	<i>2010-2011</i> <i>Estimations</i>
Assurer à tous l'accès à des soins de santé primaires complets et de qualité . . . . .	154 889
Protéger et promouvoir la santé de la famille. . . . .	13 598
Prévenir et contenir les maladies . . . . .	30 951
Traitements du personnel recruté sur le plan international. . . . .	1 577
<b>Total, budget ordinaire . . . . .</b>	<b>201 015</b>
<b>Budget des projets . . . . .</b>	<b>56 450</b>
<b>Total général . . . . .</b>	<b>257 465</b>

## Chapitre III

### Connaissances et compétences

#### But

54. Les enfants ont droit à l'éducation. Assurer l'éducation primaire pour tous est le deuxième des objectifs du Millénaire pour le développement et la communauté internationale s'est engagée à œuvrer à l'amélioration de la qualité de l'éducation pour tous. L'UNRWA administre 668 écoles élémentaires et préparatoires, qui dispensent gratuitement un enseignement de base à près d'un demi-million d'enfants réfugiés de Palestine. Les écoles de l'UNRWA sont connues pour leurs faibles taux d'abandon scolaire et leurs bons résultats scolaires. Le taux d'alphabétisation chez les réfugiés de Palestine soutient la comparaison avec les niveaux régionaux et mondiaux et, depuis 1960, la parité garçons-filles est respectée en matière de scolarisation.

55. Par l'intermédiaire de son système éducatif, l'UNRWA dispose d'importants moyens pour aider les enfants réfugiés de Palestine à réussir, à réaliser leur potentiel et à évoluer, en prenant conscience de leurs droits et en respectant les droits des autres. L'enseignement de base qui est dispensé par le système éducatif de l'UNRWA s'inscrit donc dans les priorités d'action de l'Office. Le programme éducatif de l'UNRWA contribue aussi à la réalisation de l'objectif stratégique qu'est l'aptitude à l'emploi.

#### Objectifs

56. Assurer l'accès universel à l'enseignement de base et la couverture de cet enseignement.

57. Améliorer la qualité de l'éducation et les résultats par rapport aux normes fixées.

58. Améliorer l'accès aux possibilités d'éducation pour les apprenants qui ont des besoins éducatifs particuliers.

#### Contraintes et défis

59. En dépit de nombreux progrès, il convient de faire face à certains défis si l'on ne veut pas compromettre les résultats obtenus par l'UNRWA en matière d'éducation. Alors qu'en République arabe syrienne et en Jordanie les élèves réussissent mieux que leurs collègues des établissements scolaires du pays hôte, les données révèlent que, sur le plan de l'éducation, les normes ont régressé dans d'autres lieux. À Gaza, les résultats des épreuves d'arabe et de mathématiques relevés en 2009 révèlent de graves insuffisances et appellent des mesures correctives résolues. Une baisse des résultats a également été observée dans les écoles primaires au Liban et en Cisjordanie.

60. Si le taux de scolarisation reste élevé en Cisjordanie et à Gaza, il semblerait que la situation soit différente dans d'autres zones, comme en République arabe syrienne et en Jordanie, où les taux de scolarisation sont plus faibles que prévu. Par ailleurs, alors que les taux d'abandon scolaire sont généralement faibles dans les

pays à revenu intermédiaire, on relève que certains élèves ne terminent pas le cycle de l'enseignement de base. Une évaluation des besoins met en relief des facteurs socioéconomiques et culturels – tels que la nécessité d'exercer un emploi pour soutenir sa famille –, qui expliquent les faibles niveaux de scolarisation et les taux d'abandon scolaire dans certaines zones.

## Ressources financières

Tableau 3-1

### Ressources nécessaires au titre de l'acquisition de connaissances et de compétences appropriées, par objectif

(En espèces et en nature, en milliers de dollars des États-Unis)

	<i>2010-2011</i> <i>Estimations</i>
Assurer l'accès universel à l'enseignement de base et la couverture de cet enseignement . . . . .	603 692
Améliorer la qualité de l'éducation et les résultats par rapport aux normes fixées . . . . .	20 693
Améliorer l'accès aux possibilités d'éducation pour les apprenants qui ont des besoins éducatifs particuliers . . . . .	3 841
Traitements du personnel recruté sur le plan international . . . . .	1 925
<b>Total, budget ordinaire . . . . .</b>	<b>630 151</b>
<b>Budget des projets . . . . .</b>	<b>127 613</b>
<b>Total général . . . . .</b>	<b>757 764</b>

## Chapitre IV

### Un niveau de vie décent

#### But

61. Pour vivre dans la dignité, les réfugiés doivent pouvoir parvenir à un niveau de vie décent, qui se caractérise notamment par ce qui suit : disposer d'un logement sûr; savoir que l'eau destinée à la consommation est salubre; disposer d'une alimentation suffisante; avoir accès à des possibilités d'apprentissage qui favorisent l'emploi; et pouvoir sortir de la pauvreté. Le droit à un niveau de vie décent, qui passe par de bonnes conditions de logement, d'alimentation, d'habillement et d'emploi, est inscrit dans des accords relatifs aux droits de l'homme et réaffirmé dans le premier des objectifs du Millénaire pour le développement, à savoir « réduire l'extrême pauvreté et la faim », qui comporte des cibles que sont l'emploi productif et le travail décent. L'ONU s'est également engagée à instaurer des services financiers ouverts à tous et particulièrement aux pauvres.

62. L'UNRWA fournit un appui direct aux plus pauvres par l'intermédiaire de son programme de protection sociale, qui dessert chaque année environ 250 000 réfugiés. L'Office a assuré la formation technique et professionnelle de plus de 60 000 personnes. Il a fourni des produits de microfinance à quelque 20 000 réfugiés et remis en état environ 13 500 logements.

63. Les interventions de l'UNRWA dans ce domaine exigent une intégration des programmes qu'il mène dans les domaines des secours et de l'assistance sociale, de la microfinance, de l'éducation, ainsi que de l'aménagement des camps et de l'amélioration des infrastructures.

#### Objectifs

64. Réduire la pauvreté extrême.

65. Atténuer les conséquences immédiates des situations d'urgence sur les personnes.

66. Proposer des services financiers ouverts à tous et un meilleur accès aux structures de crédit et d'épargne, particulièrement pour les groupes les plus vulnérables tels que les femmes, les jeunes et les pauvres.

67. Améliorer l'aptitude à l'emploi.

68. Améliorer l'environnement urbain moyennant l'aménagement des camps et la mise à niveau des infrastructures et des logements dont la qualité laisse à désirer.

#### Contraintes et défis

69. Les niveaux de pauvreté relevés au sein de la population réfugiée sont élevés et semblent augmenter, particulièrement en Cisjordanie et à Gaza. Il ressort des données officielles de 2009 qu'environ 24 % des ménages de réfugiés en Cisjordanie et 50 % à Gaza vivent en dessous du seuil officiel de pauvreté, 13 % des ménages en Cisjordanie et 35 % à Gaza vivant en dessous du seuil de pauvreté extrême. Entre 2006 et 2009 seulement, le nombre de ménages de réfugiés touchés

par la pauvreté extrême dans le territoire palestinien occupé a augmenté de 23 % en dépit de l'assistance fournie.

70. Si les définitions varient, l'UNRWA considère que sont touchés par la « pauvreté extrême » les réfugiés qui ne peuvent faire face à leurs besoins alimentaires, les termes de « pauvreté absolue » s'appliquant à ceux qui, tout en étant davantage en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et d'autres besoins fondamentaux, vivent dans des conditions extrêmement difficiles. Une bonne partie de ceux qui sont touchés par la pauvreté extrême continueront de vivre dans ces conditions, dans la mesure où le handicap ou l'âge limitent les perspectives d'une évolution notable. Dans le territoire palestinien occupé, et au Liban plus récemment, la pauvreté durable est aggravée par les effets des situations d'urgence qui touchent de nombreux réfugiés et davantage encore les plus vulnérables.

71. En dehors des situations d'urgence, certains réfugiés pourraient sortir de la pauvreté s'ils bénéficiaient de l'accès voulu à l'éducation, à la formation et à l'emploi. Bien que la situation économique en Cisjordanie et à Gaza, tout comme les possibilités restreintes dont disposent les réfugiés pour travailler au Liban, entravent considérablement l'atténuation de la pauvreté, l'UNRWA peut, néanmoins, influencer sensiblement sur les perspectives qui s'offrent aux réfugiés en les outillant, grâce à la formation et au microfinancement, et en les aidant à accéder aux possibilités disponibles pour sortir de la pauvreté. Dans des zones telles que la République arabe syrienne, où le chômage des jeunes atteint un taux de 56 %, l'action de l'UNRWA revêt une importance particulièrement cruciale.

72. Pour tous les réfugiés, et particulièrement pour les plus vulnérables, l'action que mène l'UNRWA pour que la qualité des logements des réfugiés atteigne des normes acceptables contribue de manière déterminante à la préservation de leur droit à la dignité. Les niveaux de surpopulation sont très élevés au sein de la population des réfugiés, notamment dans les camps du Liban, de la République arabe syrienne et de Jordanie. Dans la seule zone de la Jordanie, quelque 10 000 logements doivent être restaurés.

## Ressources financières

Tableau 4-1

### Ressources nécessaires au titre d'un niveau de vie décent, par objectif

(En espèces et en nature, en milliers de dollars des États-Unis)

	<i>2010-2011</i> <i>Estimations</i>
Réduire la pauvreté extrême . . . . .	80 779
Atténuer les conséquences immédiates des situations d'urgence sur les personnes . . .	1 115
Proposer des services financiers ouverts à tous et un meilleur accès aux structures de crédit et d'épargne, particulièrement pour les groupes les plus vulnérables <sup>1</sup> . . . . .	
Améliorer l'aptitude à l'emploi . . . . .	53 550
Améliorer l'environnement urbain . . . . .	11 795
Traitement du personnel recruté sur le plan international . . . . .	5 237
<b>Total, budget ordinaire . . . . .</b>	<b>152 476</b>
<b>Budget des projets . . . . .</b>	<b>127 613</b>
<b>Total général . . . . .</b>	<b>757 764</b>

<sup>1</sup> Projet financé par le Programme de microfinancement et de crédit aux microentreprises.

## **Chapitre V**

### **Exercice des droits de l'homme dans toute la mesure possible**

#### **Buts**

73. Un développement juste et équitable exige le respect des droits de l'homme. La protection est un thème transversal pour l'Office, ce qui signifie que les questions relatives à la protection seront prises en compte dans toute la programmation.

74. La responsabilité de la poursuite de ce but dans le cadre de l'exécution des programmes relève des départements de la santé, de l'éducation, de l'amélioration des camps, ainsi que des secours et des services sociaux.

#### **Objectifs**

75. Veiller à ce que les services proposés répondent aux besoins de protection des bénéficiaires, notamment les groupes vulnérables.

76. Préserver et promouvoir les droits des réfugiés de Palestine en favorisant le respect des droits de l'homme, du droit international humanitaire et du droit international des réfugiés.

77. Renforcer la capacité des réfugiés de concevoir et de faire fonctionner des services sociaux viables au sein de leurs communautés.

78. Veiller à ce que l'enregistrement des réfugiés de Palestine et leur admissibilité au bénéfice des prestations de l'UNRWA soient conformes aux normes internationales pertinentes.

#### **Contraintes et défis**

79. Les droits et libertés des réfugiés de Palestine, qui sont établis par le droit international, le droit humanitaire et le droit des réfugiés, sont souvent négligés ou enfreints par les États et les pouvoirs publics dans les zones d'opérations de l'UNRWA. Il en est particulièrement ainsi dans le territoire palestinien occupé et au Liban, où des besoins vitaux de protection se font sentir, hormis ceux inhérents à la situation de tous les réfugiés de Palestine. Les violations portent sur divers droits : i) l'identification et le statut juridique; ii) le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de la personne, qui est bafoué par des actions délibérées des autorités ou du fait du manque de sécurité ou de l'absence d'autorités civiles dans les camps; iii) le droit à être reconnu comme une personne aux yeux de la loi, qui est enfreint, par exemple, par la détention au mépris des procédures régulières; iv) le droit à la liberté de circulation, auquel porte atteinte le régime de l'accès au territoire palestinien occupé; et v) le droit à la protection contre les déplacements arbitraires.

80. La capacité de l'UNRWA de faire face à nombre de ces défis se heurte à des limitations manifestes. Toutefois, la présence de l'Office dans toutes les zones et les contacts directs qu'il entretient avec les réfugiés lui permettent de comprendre

mieux que quiconque la situation des réfugiés de Palestine et donnent donc à ses interventions une base solide. Dans les limites de son mandat et conformément à l'appel de l'Assemblée générale invitant tous les organismes des Nations Unies à promouvoir les droits de l'homme et les libertés fondamentales, l'UNRWA a un rôle important à jouer au regard de ce qui suit : les interventions directes visant à prévenir les violations; l'observation des violations et les interventions visant à réclamer des mesures correctives; les interventions destinées à garantir des procédures régulières ou à obtenir la levée de détentions arbitraires; l'appui et les conseils aux particuliers; la communication d'informations à des organismes susceptibles d'influer sur l'issue des problèmes de protection; et la sensibilisation, à tous les niveaux, notamment par l'intermédiaire des médias et la communication avec les gouvernements hôtes et la communauté internationale, en vue de faire connaître et de promouvoir les droits des réfugiés. La présence d'un personnel international, tel que celui du réseau des spécialistes de l'appui aux opérations, peut être d'une grande utilité pour l'UNRWA.

## Ressources financières

Tableau 5-1

### Ressources nécessaires au titre de l'exercice des droits de l'homme dans toute la mesure possible, par objectif

(En espèces et en nature, en milliers de dollars des États-Unis)

	<i>2010-2011</i> <i>Estimations</i>
Veiller à ce que les services proposés répondent aux besoins de protection des bénéficiaires, notamment les groupes vulnérables . . . . .	375
Préserver et promouvoir les droits des réfugiés de Palestine en favorisant le respect des droits de l'homme, du droit international humanitaire et du droit international des réfugiés. . . . .	560
Renforcer la capacité des réfugiés de concevoir et de mettre en œuvre des services sociaux viables au sein de leurs communautés . . . . .	4 819
Veiller à ce que l'enregistrement des réfugiés de Palestine et leur admissibilité au bénéfice des prestations de l'UNRWA soient conformes aux normes internationales pertinentes . . . . .	4 356
Traitement du personnel recruté sur le plan international . . . . .	1 279
<b>Total, budget ordinaire . . . . .</b>	<b>11 389</b>
<b>Budget des projets . . . . .</b>	<b>33 791</b>
<b>Total général . . . . .</b>	<b>45 180</b>

## **Chapitre VI**

### **Services d'appui opérationnel**

#### **But**

81. Les services d'appui opérationnel ont pour mission d'aider le Commissaire général à atteindre quatre buts de développement humain de l'UNRWA pour les réfugiés de Palestine. Il s'agit notamment de mettre en place une direction et des services opérationnels et administratifs efficaces aux niveaux du siège, des bureaux, des zones et des camps, qui jouent un rôle déterminant dans les opérations de l'Office.

82. La poursuite de ce but relève des départements suivants du Siège ainsi que des services correspondants dans les bureaux extérieurs :

- i) Bureau du Commissaire général (cabinet, porte-parole et bureaux d'information, bureaux de représentation et de liaison, Groupe de la coordination et de la promotion des programmes);
- ii) Département des services administratifs;
- iii) Département des ressources humaines;
- iv) Département des finances;
- v) Département des affaires juridiques;
- vi) Département des services de contrôle interne;
- vii) Département des relations extérieures.

#### **Objectif**

83. Fournir une orientation et un appui opérationnel et administratif efficaces aux opérations de l'UNRWA à tous les niveaux.

#### **Contraintes et défis**

84. L'UNRWA jouit de la confiance d'un certain nombre de grands donateurs. Toutefois, en raison de la récession économique mondiale, les prévisions de recettes pour 2010-2011 suscitent des préoccupations. La réduction des ressources financières imposera aux départements d'appui des contraintes sans précédent. La mobilisation de ressources suffisantes constituera une priorité. Les délais que prennent les décaissements, notamment ceux destinés aux achats de denrées alimentaires, posent déjà problème et pourront provoquer des surcoûts et peut-être des ruptures de stocks.

85. L'environnement dans lequel opère l'UNRWA devrait rester instable. Il est très probable que les tensions et les conflits actuels perdurent. La perturbation des services liée aux problèmes de sécurité et la capacité limitée du personnel de se déplacer à l'intérieur, à destination ou au départ du territoire palestinien occupé continueront de renchérir et de retarder la prestation des services d'appui en

Cisjordanie et à Gaza. Les fluctuations des taux de change et les incertitudes relatives aux prix des produits de base et aux dépenses opérationnelles continueront de poser problème.

86. La mise en œuvre et la viabilité des services d'appui exigent des investissements réguliers dans le matériel, les équipements et les ressources humaines. Si les prévisions financières de l'Office pour 2010-2011 se réalisent, l'UNRWA ne pourra pas remplacer son parc de véhicules vieillissant, les normes d'entretien s'affaibliront et les insuffisances de ses systèmes informatiques ne trouveront pas de solution. Il deviendra difficile d'attirer et de conserver un personnel qualifié.

87. Il y a lieu de mieux harmoniser, avec le système des Nations Unies, les dispositions relatives aux achats et aux ressources humaines et financières. L'Office, qui participera activement à la mise en place d'un progiciel de gestion intégré, doit élaborer des solutions provisoires susceptibles d'améliorer le suivi et la gestion, en en garantissant, à un coût abordable, la transparence, la pertinence et la fiabilité.

88. La plupart des réformes de gestion prévues dans le plan de développement organisationnel de 2007-2009 ont été mises en œuvre. Ces réformes devront être consolidées en 2010-2011. Il convient de doter les départements de services de la capacité d'appuyer effectivement un système de gestion décentralisé axé sur les résultats. La mise en œuvre intégrale du plan de développement organisationnel, ainsi que le renforcement des capacités du personnel et l'amélioration des processus et des systèmes, qui lui sont associés, constitueront un véritable défi à relever dans la conjoncture financière actuelle.

## Ressources financières

Tableau 6-1

### Ressources nécessaires au titre des services d'appui opérationnel, par objectif

(En espèces et en nature, en milliers de dollars des États-Unis)

	<i>2010-2011</i> <i>Estimations</i>
Fournir une orientation et un appui opérationnel et administratif efficaces aux opérations de l'UNRWA à tous les niveaux . . . . .	
Bureau du Commissaire général. . . . .	2 642
Département des services administratifs. . . . .	99 217
Département des ressources humaines . . . . .	11 342
Département des finances . . . . .	11 078
Département des affaires juridiques . . . . .	288
Département des services de contrôle interne . . . . .	1 503
Département des relations extérieures . . . . .	2 536
Traitement du personnel recruté sur le plan international . . . . .	51 239
<b>Total, budget ordinaire . . . . .</b>	<b>179 845</b>
<b>Budget des projets . . . . .</b>	<b>39 286</b>
<b>Total général . . . . .</b>	<b>219 131</b>

